



Appel à projets « Partenariats avec l'Enseignement Supérieur Africain (PEA) »

Critères d'évaluation

A Evaluation des pré-propositions

1. Pertinence au regard de : (Pondération 8)

- enjeux de développement du pays africain. Importance du secteur économique/des métiers ciblés. Cohérence vis-à-vis de la stratégie du pays. Enjeux de développement durable du pays. Soutenabilité du secteur économique/des métiers ciblés. Cohérence avec la stratégie française en matière de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- besoins en compétences dans le secteur/les métiers ciblés ;
- l'offre de formation existante dans le Pays africain et dans la sous-région.

2 Qualité du projet (Pondération 10)

- Qualité et pertinence du projet et de ses objectifs ;
 - Des objectifs, et du contenu des formations de niveau, L, M et D ;
 - De l'articulation entre les niveaux L, M, D
 - De la politique de recrutement des étudiants et de la communication associée
 - Autres activités demandées du projet:
 - *renforcement de capacités de l'établissement africain, autres que ceux relevant du projet académique ;*
 - *renforcement du partenariat avec le secteur économique ;*
 - *relatives à l'égalité des genres et équité sociale;*
 - *autres*

Capacités des acteurs à mener le projet, y compris au regard de leurs expériences partenariales franco-africaines :

- Etablissement africain ;
- Etablissement ou structure partenariale d'établissements français ;
- Complémentarité entre les partenaires.

Pertinence et réalisme des actions programmées ;

Qualité du partenariat sectoriel ;

Robustesse de la gouvernance, du management du projet ;

Adéquation des moyens avec les objectifs ;

- Adéquation des moyens identifiés dans la proposition avec objectifs ;
- Capacité à mobiliser les ressources existantes ;

Durabilité du projet au-delà du financement par le PEA ;

3 Impact attendu en termes de : (Pondération 2)

- Renforcement de capacités et rayonnement de l'établissement africain :
 - Enseignement supérieur et de recherche;
 - Pilotage et conduite d'activités d'enseignement supérieur ;
 - Partenariat avec les acteurs sectoriels, nationaux ou internationaux ;

Développement économique et social :

- Insertion professionnelle et employabilité des diplômés ;
- Renforcement du partenariat sectoriel et développement du secteur économique ciblé ;

Développement et rayonnement du partenaire français.

Préservation de l'environnement et de la biodiversité, lutte contre le changement climatique.

B Critères d'évaluation des propositions

1. Pertinence au regard de : (Pondération 2)

- enjeux de développement du pays africain. Importance du secteur économique/des métiers ciblés. Cohérence vis-à-vis de la stratégie du pays. Enjeux de développement durable du pays. Soutenabilité du secteur économique/des métiers ciblés. Cohérence avec la stratégie française en matière de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- besoins en compétences dans le secteur/les métiers ciblés ;
- l'offre de formation existante dans le Pays africain et dans la sous-région.

2 Qualité du projet (Pondération 14)

- Qualité et pertinence du projet et de ses objectifs ;
 - Des objectifs, du contenu, de la pédagogie, de la préparation à l'insertion professionnelle, des formations de niveau, L, M et D ;
 - De l'articulation entre les niveaux L, M, D
 - De la politique de recrutement des étudiants et de la communication associée
 - Autres activités demandées du projet:
 - *renforcement de capacités de l'établissement africain, autres que ceux relevant du projet académique ;*
 - *renforcement du partenariat avec le secteur économique ;*
 - *relatives à l'égalité des genres et équité sociale;*
 - *autres*

Capacités des acteurs à mener le projet, y compris au regard de leurs expériences partenariales franco-africaines :

- Etablissement africain ;
- Etablissement ou structure partenariale d'établissements français ;
- Complémentarité entre les partenaires.

Pertinence et réalisme des actions programmées ;

Qualité du partenariat sectoriel ;

Robustesse de la gouvernance, du management du projet et de la gestion fiduciaire ;

Adéquation des moyens avec les objectifs et le plan d'action ;

- Adéquation des moyens identifiés dans la proposition avec objectifs et plan d'action ;
- Capacité à mobiliser les ressources existantes ;
- Capacité à mobiliser les ressources complémentaires à trouver ;
- Qualité et pertinence de la demande de financement
- Adéquation du budget avec les actions à conduire.

Durabilité du projet au-delà du financement par le PEA ;

- En termes de gouvernance, management et capacités académiques ;
- En termes de ressources financières.

Engagement des personnes clés du projet, expérience de coopération internationale et esprit d'équipe (lors du soutien oral)

3 Impact attendu en termes de : (Pondération 4)

- Renforcement de capacités et rayonnement de l'établissement africain :
 - Enseignement supérieur et de recherche;
 - Pilotage et conduite d'activités d'enseignement supérieur ;
 - Partenariat avec les acteurs sectoriels, nationaux ou internationaux ;

Développement économique et social :

- Insertion professionnelle et employabilité des diplômés ;
- Egalité des genres et équité sociale ;
- Renforcement du partenariat sectoriel et développement du secteur économique ciblé ;

Développement et rayonnement du partenaire français.

Préservation de l'environnement et de la biodiversité, lutte contre le changement climatique.